

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

Compte rendu

L'an deux mille vingt et un, le vingt et un septembre à 18H30, les membres du Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

Dans le cadre de la crise liée au covid-19, les règles sanitaires, les règles de distanciation sociale et les gestes barrières ont été scrupuleusement respectés.

Étaient présents : Mme Marie-Alice APARICIO-CLERC, Mrs Damien BLANC, Roland DRAVET, Alain EYNARD-VERRAT, Mmes Dominique HAZUCKA, Émilie HENRY, Mrs Michel LÉGER, Vincent MAITRE, Pascal PESSOZ, Mmes Elodie POZIN-ROUX, Anne-Marie ROCHE, M. Franck ROCHE

Étaient absents : M. Frédéric DRAVET (pouvoir donné à M. Pascal PESSOZ), M. Serge GAUDET, Mme Marine LANDEAU (pouvoir donné à M. Franck ROCHE)

Convocation du : 10 septembre 2021 - Affichage du : 10 septembre 2021

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 12/ Conseillers représentés : 2

M. Michel LÉGER a été élu secrétaire de séance.

Appel des conseillers municipaux : Il est constaté à 18H30, la présence effective de 12 conseillers municipaux et de 2 pouvoirs, soit 14 voix

Monsieur Michel LÉGER est désigné secrétaire de la séance du conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2021

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 20 juillet 2021 à l'unanimité des membres présents et représentés

DECISIONS DU MAIRE dans le cadre de ses délégations

- Décision n° 006/2021 – Aménagement du site de l'école du PLAN – Commande d'un relevé topographique à MESUR'ALPES
- Décision n° 007/2021 – Aménagement du site de l'école du PLAN – Etude de faisabilité
- Décision n° 008/2021 - RESTAURANT/BAR LES BOUTONS D'OR - Avenant au bail de courte durée

ORDRE DU JOUR : point supplémentaire

Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil municipal pour ajouter un point à l'ordre du jour :

Autorisation d'ester en justice dans l'instance introduite par Mme Angélique VOLVET devant le tribunal administratif de Grenoble

Les membres du Conseil approuve à l'unanimité l'ajout de ce point supplémentaire à l'ordre du jour

DOSSIER : AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE DANS L'INSTANCE INTRODUITE PAR MME ANGELIQUE VOLVET DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, AUTORISE M. le Maire à ester en défense dans la requête n° 2100137-5 introduite devant le Tribunal Administratif de GRENOBLE et DESIGNÉ Maître Jean-Marc PETIT pour représenter la Commune dans cette instance.

DOSSIER : AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE DEPART DE RANDONNEE – marché de travaux

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les marchés de travaux concernant l'aménagement d'une aire de départ de randonnée sur la base du rapport d'analyse des offres réalisé par le Maître d'œuvre et de l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

6 offres ont été reçues pour le lot n° 1 – terrassement et réseaux et 3 offres pour le lot 2 Aménagement - Enrobés – Mobilier.

Un début d'exécution pourrait être envisagé 2^{ème} quinzaine du mois d'octobre.

DOSSIER : AIRE DE JEUX CHEF-LIEU – Mission de maîtrise d'œuvre

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **DECIDE** de lancer les études nécessaires pour la création de cette aire de jeux, **APPROUVE** la proposition de l'AGENCE ROSSI, pour un montant de 2 300 € HT pour l'élaboration des études d'avant-projet et de la demande de subvention, **APPROUVE** le dépôt des dossiers de subvention auprès de l'Etat, de la Région Rhône-Alpes Auvergne et du Département de la SAVOIE et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

DOSSIER : AMENAGEMENT DU SITE DE L'ANCIENNE ECOLE DU PLAN

Monsieur le Maire a présenté un projet pour l'aménagement du site de l'ancienne école du PLAN, qui propose trois terrains à bâtir. Ces terrains pourraient être vendus à des primo-accédants.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'engager une seconde étude de faisabilité et d'étudier un aménagement sur le site de l'école du plan sans création de voirie publique,
- **DECIDE** d'étudier un aménagement sur les terrains propriétés de la commune situés près de l'ancienne Fromagerie pour la création d'équipements publics (aire de jeux, parking),
- **APPROUVE** le lancement d'un diagnostic « amiante »,
- **APPROUVE** le dépôt de la demande de subvention auprès de la Préfecture de Région pour le recyclage foncier de friches 2021.

DOSSIER : PROJET DE CONTRAT ETAT-ONF 2021-2025 – délibération contre le projet de contrat proposé par l'Etat – soutien à la motion de la FNCOFOR

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **EXIGE** le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF ; **EXIGE** la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025 ; **DEMANDE** que l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises ; **DEMANDE** un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face et **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent.

DOSSIER : Budget COMMUNE 2021 – décision modificative n° 3

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **VALIDE** les virements de crédits tels que présentés ci-dessous.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
2315/23 - Opération 166		2 €		
2188/21 - Autres immo corporelles	2 €			
TOTAL		0.00 €		0.00 €

DOSSIER : TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** le tableau des effectifs de la collectivité à compter du 04 octobre 2021 comme indiqué dans le document annexé à la délibération, **CONFIRME** la suppression d'un poste administratif pour un temps horaire de 9 heures, **CONFIRME** la création d'un poste d'assistante administrative à temps complet (35 H) au grade d'adjoint administratif (indice brut 401 – indice majoré 363), **PRECISE** que les précédentes délibérations fixant le tableau des emplois de la collectivité sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération et **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

DOSSIER : FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT – participation pour l'assainissement collectif (PAC)

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **CONFIRME** l'instauration à la charge des propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement, une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC), le montant de la P.A.C. est fixé par création d'une nouvelle unité d'habitation (maison ou appartement), logement ou transformation d'un bâtiment existant (grange ...) en logement, non soumis à la TVA, **DIT** que ce montant est maintenu sans augmentation à 1 220 €. Le recouvrement aura lieu par émission d'un titre de recette à l'encontre du propriétaire dès le raccordement au réseau public et **DIT** que la délibération n° 2021/023 du 30 mars 2021 est rapportée et remplacée par la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

LES BOUTONS D'OR : Le bail actuel du restaurant/bar **LES BOUTONS D'OR** est prolongé de 3 mois afin de rédiger le nouveau bail commercial.

Fin de la séance : 21H00

Le Maire,

Roland DRAVET

